



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

pensions de réversion

Question écrite n° 68050

## Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés financières que rencontrent de nombreux conjoints survivants. En effet, en raison d'un plafond de cumul de la retraite personnelle et de la pension de réversion particulièrement bas, nombre de ces personnes ne disposent que de faibles revenus surtout si elles ne perçoivent pas une retraite personnelle à taux plein. S'agissant de surcroît de deux avantages contributifs acquis chacun par le versement de cotisations distinctes, il lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions de son ministère pour améliorer la condition des conjoints survivants, comme en relevant par exemple le plafond de cumul.

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Lefait](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (8<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 68050

**Rubrique :** Retraites : généralités

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 octobre 2001, page 6139